

Procès-verbal du 2^{ème} conseil d'école
Jeudi 17 mars 2022
De 17h00 à 18h00

Présents : Mme Bayol (DDEN), Mme Carlet (Enseignante), Mme Heitmann-Costa (Directrice de l'école), Mme Martin (Représentante des parents d'élèves), Mme Raynaud (Enseignante), Mme Sabatte (Enseignante), Mme Varischetti (Adjointe, déléguée du conseil municipal auprès du conseil d'école).

Absentes : Mme Boileux (Représentante des parents d'élèves), Mme Sémanas (Représentante des parents d'élèves)

Excusée : Mme Filtz (Inspectrice de l'Education Nationale)

1- Approbation du PV du 1^{er} conseil d'école :

Approbation à l'unanimité.

2- Sécurité et hygiène à l'école :

Alarme incendie : Il est toujours envisagé de récupérer et d'installer l'alarme incendie de l'ancienne école de musique à l'école. Les travaux devraient être réalisés au plus tard pour la rentrée de septembre 2022. L'alarme concernerait a priori le bâtiment principal de l'école. Mme Varischetti se renseignera quant aux pièces couvertes par cette nouvelle alarme.

Installations gaz : Concernant le problème de chauffage défectueux à l'étage, les travaux de réparation ont eu lieu à plusieurs reprises (changement de pièce défectueuse), il fonctionne mais continue à faire beaucoup de bruit ce qui inquiète les enseignantes. Une nouvelle intervention du prestataire a été demandée par la mairie pour trouver l'origine de ce bruit. De plus, malgré les interventions des services en charge de l'entretien des chaudières, les enseignantes ont noté tout l'hiver que la température dans les salles de classe côté rue est restée assez faible (15 à 16° certains matins à l'arrivée des élèves). Depuis quelques jours, la mise en route de la chaudière se fait avec une heure d'avance, mais cela ne semble pas changer la situation, les radiateurs restent assez froids dans les salles 1 et 2. La mairie va réfléchir à d'autres mesures à mettre en place. Les enseignantes suggèrent de purger les radiateurs incriminés. Mme Varischetti se renseigne quant à l'âge de la chaudière. En fonction de son ancienneté, un changement pourrait peut-être être envisagé dans le cadre de l'installation du nouveau réseau de récupération de chaleur.

Interphone : Depuis l'installation de l'interphone en conformité aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées, la caméra est orientée trop bas. La porte est donc ouverte sans pouvoir reconnaître les personnes qui sonnent ce qui pose un vrai problème de sécurité. Une intervention a eu lieu cette semaine pour orienter au plus haut la caméra, ce qui a amélioré la visibilité, mais celle-ci n'est pas optimale. Il est demandé aux familles de bien se présenter devant la caméra pour se faire reconnaître lorsqu'elles sonnent. La mairie propose de faire faire un écriteau invitant les personnes à se baisser vers la caméra afin de se faire reconnaître.

Dératisation : Comme dans toutes les écoles de la ville, une entreprise de dératisation est venue les 22 et 23 février afin de poser des détecteurs.

Problème portail secondaire : Des travaux ont eu lieu cette semaine pour changer un gond cassé. Les enseignantes notent au sujet de ce portail la présence régulière de voiture en stationnement ce qui gêne la sortie et l'entrée des containers et pose un problème de sécurité en cas d'évacuation d'urgence ou de besoin d'intervention des pompiers par exemple. Mme Varischetti se charge de prendre contact avec les propriétaires des voitures incriminées. Si la situation n'évoluait pas, la police municipale serait amenée à verbaliser.

Les enseignantes remercient les équipes municipales pour les travaux réalisés.

3- Travaux et investissements :

Travaux demandés sur le budget 2022 :

-Peinture des salles de classe, du couloir d'entrée et crépi des murs de la cour. Des devis ont été demandés. Le financement de ces travaux sera discuté lors du vote du budget d'avril 2022. Les enseignantes redisent la nécessité au préalable de réaliser des travaux d'assainissement dans la salle 1 (CP) qui sent le mois. C'est la seule salle ne disposant plus de grille d'aération vers la rue depuis la réfection des trottoirs du boulevard. Le changement préalable des huisseries des salles 6 et 7 semble lui aussi nécessaire pour ne pas abîmer les éventuelles nouvelles peintures. Mme Varischetti informe le conseil que les devis pour ces changements de fenêtres ont été acceptés. Les travaux devraient avoir lieu durant les vacances d'été.

A l'occasion, la salle informatique devrait être repeinte.

-Les enseignantes demandent où en est le projet de tonnelle avec végétaux grimpants afin de créer une zone d'ombre. Une demande en ce sens avait été faite sur la demande d'investissement 2021. Malheureusement aucun grimpant ne résisterait durablement en jardinières. Le projet ne pourra donc pas être réalisé tel quel. Les enseignantes demanderont au budget investissement 2022 une tonnelle en bois (sans végétaux) afin malgré tout de créer une zone d'ombre pour l'été.

-Reprise des appuis de fenêtre des salles 1 et 2 : le contreplaqué posé attache et ne permet pas un nettoyage efficace. Les enseignantes avaient demandé si possible de les couvrir d'une surface type PVC. La salle 1 a été reprise. La salle 2, côté rue, devrait prochainement suivre avec un appui de fenêtre à reprendre entièrement.

4- Prévisions d'effectifs :

Les **prévisions d'effectifs** laissent présager une nouvelle baisse l'année prochaine. Il n'y a actuellement que 8 élèves en GS à l'école maternelle du Centre. 6 inscriptions en CP pour l'instant alors que 14 CM2 doivent partir au collège. Les enseignantes redisent leur vive inquiétude quant à la pérennité de l'école sans un élargissement du secteur de recrutement. Mme Varischetti redit combien la mairie a conscience de cette problématique et sa volonté de redynamiser le centre-ville et donc son école. Un vaste plan de création de nouveaux logements familiaux (F3/4) à loyers encadrés démarre. Quant à la carte scolaire, elle devrait être révisée pour la rentrée de septembre 2023 afin d'anticiper l'ouverture du nouveau groupe scolaire (fusion de Murat, Bizaleix et Barrière) prévue pour septembre 2025.

5- Coopérative scolaire et projets d'année :

-Bilan financier et moral en date du 17 mars :

*Recettes de l'année 2021-2022 :

- 451,48 € de bénéfices sur les ventes de photos
- 510 € de participation des familles qui en sont vivement remerciées
- 1702 € de subventions de la mairie auxquelles s'ajoutent 2000 € de subvention exceptionnelle afin de financer le projet des CM « Tomber les masques ». La mairie est elle aussi vivement remerciée.

* Dépenses de l'année 2021-2022 :

- Assurances : 15,50 €
- Adhésion OCCE 63 : 131,60 €
- Activités éducatives
 - sorties ski de fond CM : 705 € de car + 151 € de redevances,
 - adhésion à La classe numérique CM : 20,20 €,
 - repas des auteurs ayant participé à la fête du livre en septembre : 30 €
 - sortie CP et CE au parc animalier d'Ardes sur Couze : 260 € de car et 512 € d'entrées et animations
 - entrées cinéma des CE dans le cadre du projet Ciné-Ecole (*Ailleurs et Nous les chiens*) : 99 €
 - interventions de Gaelle Ternisien (volet « débats philosophiques » du projet Tomber les masques) en CM : 720 €

Les enseignantes renouvellent la **vente de chocolats à Pâques** avec un chocolatier de la ville.

Il est rappelé aux familles qu'elles peuvent suivre l'ensemble des projets sur le site internet de l'école créé à cet effet : <https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630450x/>

Fin du conseil d'école à 18h00

Signatures:

Mme Carlet

Mme Heitmann-Costa

Mme Raynaud

Mme Sabatte